





Pour déclarer une formation sur le portail BarÔtech, il est nécessaire de suivre les étapes suivantes :

- Sélectionner le menu « Mon exercice pro »
- Puis cliquer sur « Déclarations de formation »



Les plus populaires

Articles les plus populaires

Articles les plus récents

Articles les mieux classés

BarÔtech



Dans cette vue, il est possible d'observer les formations précédemment déclarées ainsi que leurs détails et leur statut.







ATTENTION : plusieurs champs sont requis afin de détailler la formation à déclarer :

(4) (5)

6

- Saisir la date de formation effectuée
- Sélectionner le type de formation (« Formation reçue », « Formation dispensée »,
 - « création de publication », « mise à jour de publication », « E-learning » ou « autres »)
- Saisir le lieu de cette formation
- Saisir le nombre d'heures de présence effective à cette formation

BarÔtech	♠ Mon Barreau · Annuaire Mon exercice pro · Q
Accueil > Déclarations de formation > Nouvelle formation	
Nouvelle formation	
Avocat *	
Date de la formation *	Intitulé formation *
4 25/03/2020	Formation Déontologie
Type de formation *	Thème de la formation *
(5) Formation reque	V Déontologie X Q
Lieu *	Organisme de formation
6 Nantes	A.F.D.R. X Q
Nombre d'heures déclarées (obligatoire)	Organisme à saisir (si non présent dans la liste)
(7)	
	Spécialisation avocat
\triangleright	Droit commercial, des affaires et de la concurrence







- Saisir le nom de la formation à déclarer
- Sélectionner le thème de cette formation au sein de la liste proposée
- Sélectionner l'organisme de formation rattaché à la formation effectuée ou bien le saisir dans la zone prévue à cet effet si ce dernier est absent de la liste proposée
 Indiquer si la formation est effectuée dans le cadre d'une de vos spécialisations
 Pour enregistrer la création de formation, cliquer sur « enregistrer »

Bar <mark>Ô</mark> tech	A Mon Barreau · Annuaire Mon exercice pro · Q
Accueil > Déclarations de formation > Nouvelle formation	
Nouvelle formation	
Avocat *	
Date de la formation * 25/03/2020	Intitulé formation *
Type de formation * Formation reçue	Thème de la formation * Déontologie x Q 9
Lieu * Nantes	Organisme de formation AF.D.R. ¥ Q
Nombre d'heures déclarées (obligatoire) 8	Organisme à saisir (si non présent dans la liste)
	Spécialisation avocat Droit commercial, des affaires et de la concurrence XQ





ATTENTION : une zone permettant l'échange de document et l'ajout de commentaire en lien avec cette déclaration de formation apparait **en bas de la page**.

(13)

Pour ajouter un **commentaire**, cliquer sur « ajouter un commentaire » (*ex : vous avez été en arrêt maladie ou en congé de maternité au cours de l'année, merci de l'indiquer et n'oubliez pas de préciser les dates de début et de fin*)

14 Etape <u>obligatoire</u> - Pour joindre en PDF l'attestation de formation correspondant à la formation que vous être en train de déclarer, votre publication ou une copie de votre arrêt maladie, cliquer sur « ajouter des fichiers »

15) Cliquer ensuite sur « **envoyer** » pour valider la déclaration de formation







Remarque importante

Si votre déclaration de formation est **incomplète** ou si vous avez fait une **erreur** lors de sa saisie, **ne recommencez pas votre déclaration** mais **prévenez aussitôt les services de l'Ordre** en adressant un courriel à <u>formationcontinue@barreau92.com</u>

En effet, à réception de votre déclaration, les services ordinaux mettront alors celle-ci « En attente de détails » sur le portail, **ce qui vous permettra d'aller la compléter/corriger** en vous connectant de nouveau à votre compte BarÔtech.

La même procédure sera suivie dans les cas où les services ordinaux relèveront eux-mêmes des erreurs ou carences dans votre déclaration, afin que vous puissiez la corriger depuis votre compte et permettre ainsi sa validation.

En cas de difficulté ou de question sur vos déclarations de formation continue, contactez les services de l'Ordre : <u>formationcontinue@barreau92.com</u>



ACCÉDER AUX RELEVÉS DE FORMATION



Pour accéder aux relevés de formation sur le portail BarÔtech, il est nécessaire de suivre les étapes suivantes :



Sélectionner le menu « Mon exercice pro »

Puis cliquer sur « Relevés de formation »



Les plus populaires

Articles les plus populaires

Articles les plus récents

Articles les mieux classés



ACCÉDER AUX RELEVÉS DE FORMATION



La vue « Relevés de formation » affiche le total des heures de formation validées et le total par spécialisation pour chaque année.

L'indicateur « obligation » précise si le nombre d'heures validées satisfait ou non le nombre d'heure légal à effectuer dans l'année.



Il est possible de recevoir l'attestation de relevés de formation par mail en cliquant sur la flèche en fin de ligne.

<u>F</u> ichier Éditio <u>n</u> <u>A</u> ffichage <u>H</u> istoriq	ue <u>M</u> arque-pages <u>O</u> utils Aid <u>e</u>			– a ×
Relevés de formation	< +			
\leftrightarrow \rightarrow C' \textcircled{a}	🛛 🗎 https://portail.barotech.fr/compteur-formatic	on/	⊘ ☆	👱 III\ 🗉 🛎 👪 🦁 🗏
Bar <mark>Ô</mark> te	ech	🔒 Mon Barreau 🗸 Annua	aire Mon exercice pro 🗸 🔍	Marine METHONE +
Accueil > Rel	evés de formation			
Relev	és de formation			
Année 🕹	Total des heures en spécialisation	Total des heures	Obligation	
2020	12,00	22,00	Satisfaite	×
2019			En cours de déclaration Recevo	ir l'attestation par mail

BarOtech